

COMBIEN DE TEMPS ON EST POSITIF AU THC-COOH

Par Bou28 Postée le 12/03/2024 12:29

Bonjour j'ai fumé pendant près de 20 ans avec 2-3 pauses de quelques mois. Jusqu'au contrôle positif de la police en voiture du coup 9 mois de suspension depuis le mois d'août dernier du coup j'ai décidé d'arrêter de fumer depuis fin décembre. Mais j'ai fait des tests sanguins je suis négatif au thc et au 11-oh-thc mais il se trouve que je suis encore positif au thc-cooh avec un taux de (4.95 ug/l) 78 jours après avec fumé mon dernier joint je ne comprends pas pourtant quand je me renseigne il est dit que c'est jusqu'à 70 jours max est-ce que c'est par rapport au fort taux de thc qu'il y'avait dans le cannabis (c'était du 3 fois filtré) est-ce déjà arrivé à quelqu'un?

Mise en ligne le 14/03/2024

Bonjour,

A la lecture de votre message, nous pensons que vous souhaitez peut-être poser votre question à d'autres personnes qui auraient été confrontées à une situation similaire à la vôtre. Pour cela, nous vous joignons ci-dessous les liens de nos espaces « Forum de discussions » et « Témoignages » de notre site. Cependant ayant pris connaissance de votre message, nous souhaitons vous répondre de notre place de professionnels.

La question du délai des 70 jours est en lien avec la détection du THC dans les urines.

Le THC (TétraHydroCannabinol Delta 9) est une substance très lipophile, qui se stocke dans les graisses. Une fois dans l'organisme, il est rapidement métabolisé en 11-OH-THC et finalement en THC-COOH.

La positivité au THC (TétraHydroCannabinol Delta 9) est retenue par le législateur pour établir la positivité au cannabis dans le sang, les urines et la salive.

Le THC-COOH (un métabolite non psychoactif issu de la dégradation du THC) qui peut également être recherché, notamment dans la procédure de récupération du permis de conduire.

Concernant la durée de détection de 70 jours, c'est généralement le délai maximum constaté, mais des variables individuelles physiologiques peuvent allonger ou raccourcir ce délai selon les personnes.

En espérant vous avoir apporté les réponses à votre questionnement,

Bien cordialement

En savoir plus :

- Forums Drogues info service
- Témoignages Drogues info service